

## VICE-PRÉSIDENTS

Selon le système de roulement institué il y a quelques années, le Comité international a élu comme vice-présidents MM. Martin Bodmer et Frédéric Siordet.

---

## CONVENTIONS DE GENÈVE

Aux termes d'une communication reçue du Département politique fédéral à Berne, les Gouvernements du Vénézuéla et du Pérou ont déposé, le premier le 13 février et le second le 15 février 1956, auprès du Conseil fédéral suisse, les instruments portant ratification des quatre Conventions de Genève du 12 août 1949.

En outre, les Gouvernements du Panama et de l'Irak ont notifié à la même autorité, en date, respectivement, du 10 février et du 14 février, leur adhésion à ces Conventions.

Ces quatre accessions, qui ne sont accompagnées d'aucune réserve, portent ainsi à cinquante-deux le nombre des Etats parties aux Conventions humanitaires de 1949.

---